



Travaux dans terrain du voisin pour imperméabilisation de mon mur

Par **RVC**, le **16/01/2025** à **17:08**

Bonjour,

je souhaite réaliser une imperméabilisation de mon mur en soubassement car le terrain du voisin est en contre haut partiel de mon mur et des infiltration d'eau se font lors des fortes pluies. Puis-je lui demander de creuser le long de mon mur, dans son terrain pour mettre une couche de résine bitumeuse imperméabilisante ainsi qu'une protection plastique de soubassement contre le mur, avec baguette de finition?

Cordialement

Hervé

Par **youris**, le **16/01/2025** à **17:32**

bonjour,

votre message est contradictoire puisque vous écrivez :

- *je souhaite réaliser une imperméabilisation de mon mur*

puis :

- *Puis-je lui demander de creuser le long de mon mur, dans son terrain*

.....avec baguette de finition?

vous lui demander d'accéder à la propriété de votre voisin pour y faire vos travaux ou vous lui demandez de faire les travaux en totalité ou simplement de creuser le long de son mur et que vos les terminiez ?

salutations

Par **Cousinnestor**, le **16/01/2025** à **21:15**

Hello !

J'ai compris que RVC souhaite intervenir sur le terrain de ce voisin pour réaliser une étanchéité de son mur* (celui de RVC). Il semble que le niveau du sol au pied de ce mur soit plus haut** chez ce voisin que chez RVC (d'où l'infiltration ?).

* Est-ce bien votre mur RVC ou est-il plutôt mitoyen avec votre voisin ?

** Cette différence de niveau est-elle "naturelle" ? Ou alors le mur a-t-il été remblayé du côté du voisin à une époque (ou creusée chez vous RVC) ?

A+

Par **Marck.ESP**, le **17/01/2025 à 18:40**

Bonjour et bienvenue

[quote]

Puis-je lui demander de creuser le long de mon mur, dans son terrain pour mettre une couche de résine bitumeuse imperméabilisante ainsi qu'une protection plastique de soubassement contre le mur, avec baguette de finition?[/quote]

Ces travaux sont à votre initiative, votre demande au voisin est nécessairement de passer chez lui.

Présentez-lui le problème de manière calme et constructive, en insistant sur les solutions possibles et les avantages pour les deux parties.

Faire appel à un médiateur: Si le dialogue s'avère difficile, un médiateur peut aider à trouver un terrain d'entente.

Par **Cousinnestor**, le **17/01/2025 à 19:03**

(suite)

RVC dans les "solutions" dites à votre voisin que vous ferez venir un huissier pour constater l'état de son terrain "avant" vos travaux et que vous le ferez remettre en état "après" (c'est ce que j'avais fait quand j'ai fait repeindre ma maison et qu'il a fallu appuyer un échafaudage sur la toiture-terrasse du garage d'un voisin).

A+